

## MAIRIE DE MALAFRETAZ

N°2026-26

## Extrait du registre des délibérations

Séance du 30 mars 2026

L'an deux-mil-vingt-six, le trente mars à vingt heures, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni au lieu habituel de ses séances sous la présidence de Gary Leroux, Maire.

Nombre de Membres en exercice : 15  
Nombre de Membres présents : 15  
Nombre de Membres Votants : 15

Date de la Convocation : 26/03/2026

Présents : M. Gary LEROUX, M. Jérôme CHAVANEL, Mme Sandra PENIN, M. Vincent GUICHARDAN, Mme Laurie PASCAL, Mme Annick FALCAND, Mme Laurence DAUJAT, Mme Isabelle PAGNEUX, M. Christophe TRIPOZ, M. Lionel SCIARRINO, Mme Katia GARBAZ, M. Cédric VELON, M. Cyril GILBERT, Mme Aurélie ROY, M. Brice JANODY.

Excusés :

Secrétaire de séance : M. Jérôme Chavanel

**ELECTION DES MEMBRES DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES**

Vu les articles L 1414-2 et L 1411-5 du code général des collectivités territoriales,

Considérant qu'il convient de désigner les membres titulaires de la commission d'appel d'offres et ce pour la durée du mandat.

Cette désignation doit avoir lieu à bulletin secret. Il convient de précéder de même pour l'élection des suppléants en nombre égal à celui des titulaires ;

Considérant qu'outre le maire, son président, cette commission est composée de 3 membres du conseil municipal élus par le conseil

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,**

Décide de procéder à l'élection des trois membres titulaires et des trois membres suppléants de la commission d'appel d'offres :

**Ont été élu au vote à bulletin secret, à l'unanimité,**

➤ **Délégués titulaires :**

- M. Jérôme Chavanel,
- M. Cédric Vélon,
- M. Brice Janaudy.

Délibération certifiée exécutoire

Reçue en Préfecture le

Publiée le

Le Maire, G LEROUX

07 AVR. 2026 7 AVR. 2026



Accusé de réception en préfecture  
001-210102299-20260330-2026-26-DE  
Date de télétransmission : 07/04/2026  
Date de réception préfecture : 07/04/2026

**MAIRIE DE MALAFRETAZ**

**N°2026-26**

➤ **Délégués suppléants :**

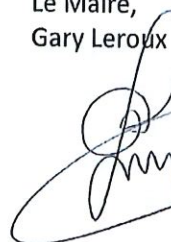

- Mme Laurie Pascal,
- Mme Katia Garbaz,
- M. Cyril Gilbert.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que susdits.  
Pour extrait conforme,

Le secrétaire de séance,  
Jérôme Chavanel



Le Maire,  
Gary Leroux

Délibération certifiée exécutoire  
Reçue en Préfecture le  
Publiée le

Le Maire, G LEROUX

Accusé de réception en préfecture  
001-210102299-20260330-2026-26-DE  
Date de télétransmission : 07/04/2026  
Date de réception préfecture : 07/04/2026